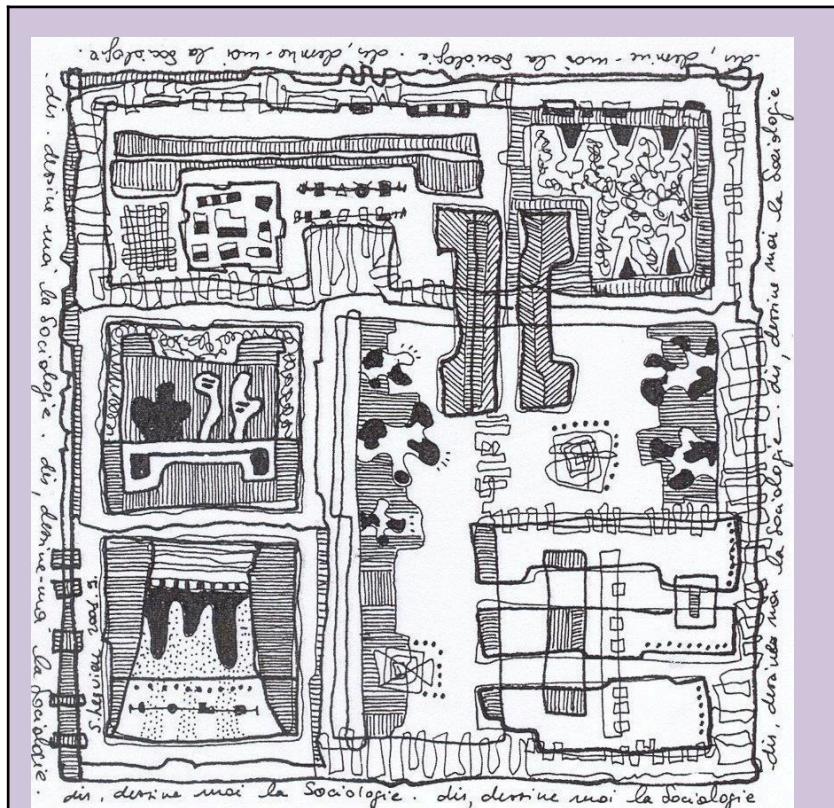


Université de Rouen  
UFR des Sciences de l'Homme et de la Société  
Département de sociologie

## MASTER de Sociologie

### Recherche, Enquêtes, Diagnostics

- Parcours « Innovations sociales et égalité »
- Parcours « Santé au travail »



Master 1 et Master 2

Année 2024-2025

## ADMINISTRATION DU MASTER

Directrice du département de sociologie

**Elise Lemercier**

[elise.lemercier@univ-rouen.fr](mailto:elise.lemercier@univ-rouen.fr)

Président.es du jury

**Élise Palomares et Romain Juston Morival**

[elise.palomares@univ-rouen.fr](mailto:elise.palomares@univ-rouen.fr) et [romain.juston@univ-rouen.fr](mailto:romain.juston@univ-rouen.fr)

Responsables pédagogiques

**Élise Palomares** (master 1), **Romain Juston Morival** (santé au travail)

et **Violaine Girard** (innovations sociales et égalité)

[elise.palomares@univ-rouen.fr](mailto:elise.palomares@univ-rouen.fr)

[romain.juston@univ-rouen.fr](mailto:romain.juston@univ-rouen.fr)

[violaine.girard@univ-rouen.fr](mailto:violaine.girard@univ-rouen.fr)

Le Secrétariat du Master (Rez-de-chaussée, Satie)

[scol-shs.socio@univ-rouen.fr](mailto:scol-shs.socio@univ-rouen.fr)

02 35 14 61 11

La formation continue

Stanislas Terracol

[stanislas.terracol@univ-rouen.fr](mailto:stanislas.terracol@univ-rouen.fr)

## Sommaire

<b>Objectifs du master de sociologie.....</b>	<b>4</b>
<b>Les enseignants titulaires intervenant dans le Master.....</b>	<b>5</b>
<b>Calendrier provisoire.....</b>	<b>8</b>
<b>Organisation du master de sociologie.....</b>	<b>9</b>
Logique pédagogique.....	9
Une formation par la recherche et adaptée aux débouchés professionnels.....	11
Départ à l'étranger en Master.....	12
<b>Enseignements du Master 1.....</b>	<b>13</b>
Premier semestre (M1 S1).....	13
Deuxième semestre (M1 S2).....	17
<b>Enseignements du Master 2.....</b>	<b>22</b>
Premier semestre (M2 S3) - Tronc commun.....	22
Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Innovations sociales et égalité ».....	25
Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Santé au travail ».....	28
Deuxième semestre (M2 S4) – Tronc commun.....	30
Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Innovations sociales et égalité ».....	32
Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Santé au travail ».....	34
<b>Citer sans plagier.....</b>	<b>36</b>
<b>Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle.....</b>	<b>38</b>
<b>Les ressources informatiques et la documentation.....</b>	<b>39</b>

## Objectifs du master de sociologie

Le master de Sociologie « Recherche, enquêtes, diagnostics » vise à former des sociologues professionnels praticiens ou académiques ayant de solides compétences théoriques et pratiques, capables de mener à bien des recherches collectives, ou des interventions dans les organisations et les institutions privées ou publiques. Après une année commune de master 1, il propose en master 2 une orientation professionnelle et une orientation recherche et une spécialisation avec deux parcours : « innovations sociales et égalité » ; « santé au travail ».

Il vise à l'insertion dans divers milieux professionnels (notamment dans les mondes de l'entreprise, de l'action publique ou de la santé), et offre la possibilité d'accéder à une formation de doctorat pour les carrières universitaires et de la recherche (orientation recherche du Master).

La formation portera sur :

- la maîtrise des techniques sociologiques appliquées à la méthodologie de montage de projet : *diagnostic, mise en œuvre et évaluation des projets* afin de former des professionnels capables d'accompagner les *changements organisationnels, culturels et sociaux* dans le cadre des *politiques publiques*, de la *gestion des ressources humaines*, et des *processus d'innovation* dans les organisations, ou d'intervenir dans *le champ de la santé* ;
- la maîtrise des techniques et des dispositifs d'*enquêtes qualitatives et quantitatives* : réalisation, traitement des données, valorisation des résultats.

Ces deux objectifs s'appuient

- sur une *réflexion méthodologique et épistémologique* telle qu'elle est développée dans le cadre du laboratoire DySolab ;
- sur des enseignements professionnalisant à travers des *études de cas*, des travaux coopératifs, des *interventions pratiques* sur le terrain.

Le Master ouvre aux emplois suivants :

### **Dans le champ des études :**

Analyste des données sociales et économiques (entreprises, groupements professionnels, institutions financières, etc.) ; Chargé·e d'études ou d'enquête / dans les organismes de sondages et d'enquêtes auprès du grand / demandant des connaissances approfondies des techniques qualitatives d'observation des groupes sociaux, culturels ou territoriaux ; Chargé·e / d'études économiques et sociales / socio-économiques ; Chef·fe de projet études socio-économiques

### **Dans le champ du développement local :**

Agent·e de développement (local, rural, social urbain, d'habitat social, de pays, économique) ; Animateur/trice (de développement local, de développement régional, territorial) ; Chargé·e / de développement culturel, économique, de développement local, de développement social / de mission développement économique, développement local, développement urbain, / de projet de développement social urbain, en aménagement du territoire, en gestion urbaine de proximité / de mission développement territorial / de projet et de développement territorial ;

Chargé·e / de recherche en sciences humaines / de recherche en sciences sociales / d'études en sciences humaines ; Chef·fe de projet contrat de ville, de développement local ; Conseiller/ère en développement local ; Coordonnateur/trice de dispositif de développement local / de projet de développement local.

**Dans le champ de l'organisation et des ressources humaines :**

Chef·fe de projet en organisation ; Conseiller/ère en conduite du changement, en organisation d'entreprise ; Consultant.e en organisation, en stratégie/organisation ; Ingénieur·e conseil en organisation ; Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels – IPRP ; Chargé.e de prévention ; Responsable des projets organisation ; Responsable RSE - responsabilité sociétale de l'entreprise ; Assistant·e chargé·e d'études socio-économiques ; Chargé·e / de l'emploi et des compétences / de mission RH diversité handicap / de recrutement / de recrutement et mobilité professionnelle / des compétences et de la mobilité professionnelle / du développement des ressources humaines ; Conseiller·e / en développement des carrières / en formation en entreprise / en gestion des carrière / en recrutement ; Consultant·e / en gestion des carrières / en gestion des ressources humaines

**Les enseignants titulaires intervenant dans le Master**

Les enseignants disposent d'un casier dans le bâtiment où se trouve leur bureau : 2ème étage pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet.

Messagerie électronique = prenom.nom@univ-rouen.fr

Nom	Statut	Bâtiment	Bureau
BIDOIS Anne	MCF HDR Sociologie	Célestin Freinet	F 215
CHARPENEL Marion	MCF Sociologie	Erik Satie	S 204
CLECH Pauline	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
COHEN Patrice	PR Anthropologie	Célestin Freinet	F 216
GIRARD Violaine	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
JOUBERT Léo	MCF Sociologie	Célestin Freinet	F 216
JUSTON MORIVAL Romain	MCF Sociologie	Erik Satie	S 204
KANE Hélène	MCF Anthropologie	Erik Satie	S 323
LE GOFF Jean-Louis	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
LE HÉNAFF Yannick	MCF Sociologie	Célestin Freinet	F 211

LEMERCIER Élise	PR Sociologie	Erik Satie	S 329
LIANOS Michalis	PR Sociologie	Célestin Freinet	F 216
PALOMARES Élise	PR Sociologie	Célestin Freinet	F 215

Veuillez par ailleurs noter que :

- Seule·e·s les titulaires en sociologie ou en anthropologie peuvent diriger des mémoires (M1 et M2). NB : Voir en annexe les fiches de chacun·e des titulaires.

- Seul·e·s les Professeurs d'université ou les Maître·sse·s de conférences ayant leur Habilitation à diriger les recherches (HDR) peuvent diriger officiellement les thèses. Des co-encadrements sont envisageables avec des Maître·sse·s de conférences sans HDR au cas par cas.

**Se rapporter au livret de présentation des enseignant.es-chercheur.ses.**

## Titulaires du dépt de socio 24-25

Réalisé par Mike"Soft - 27/08/2024 16:39:40



BIDOIS ANNE



CHARPENEL MARION



CLECH PAULINE



COHEN PATRICE



GIRARD VIOLAINE



JOUBERT LEO



JUSTON MORIVAL ROMAIN



KANE HELENE



LE GOFF JEAN-LOUIS



LE HENAFF YANNICK



LEMERCIER ELISE



LIANOS MICHALIS



PALOMARES ELISE

## Calendrier provisoire

### MASTER 1

#### *Session 1*

Date de jury Session 1 : 4/06/2025 ou 5/06/2025

Les soutenances se dérouleront les lundi 2/06/2025 et mardi 3/06/2025

La date limite de dépôt est fixée au lundi 26/05/2025

#### *Session 2*

Date de jury session 2 : 7/07/2025 ou 8/07/2025

Les soutenances se dérouleront les 3 et 4 juillet 2025

La date limite de dépôt est fixée au mercredi 25/06/2025

### MASTER 2

#### *Session 1*

Les soutenances se dérouleront les 2/06/2025 et mardi 3/06/2025

La date limite de dépôt est fixée au 26/05/2025

#### *Session 2*

La date limite de dépôt est fixée au lundi 25/08/2025

Les soutenances se dérouleront les 2/09, 3/09 et 4/09

NB : Calendrier des contrats doctoraux

(à titre indicatif : en 2023 dépôt du projet le 2 mai ; examen des dossier 22 et 23 juin, conseil de l'École doctorale 5 juillet)

## Organisation du master de sociologie

Le master est un diplôme de deuxième cycle qui se prépare en 4 semestres.

La 1ère année (M1) est une année de détermination qui permet à l'étudiant de construire son projet d'orientation pour le M2. La 2<sup>nde</sup> année (M2) est une année de spécialisation qui se termine par un stage selon les orientations choisies (professionnelle ou recherche) :

Semestre 1 M1	
Semestre 2 M1	
Pré-parcours	
Avec soutenance de mémoire	
Jury d'année	
Semestre 3 Master 2	
Parcours « Innovations sociales et égalité »	
Parcours « Santé au travail »	
Semestre 4 Master 2	
Parcours « Innovations sociales et égalité »	
Parcours « Santé au travail »	
Orientation professionnelle : Stage professionnel	Orientation recherche Accueil en laboratoire ou stage de recherche
Avec soutenance de mémoire	
Jury de diplôme	

## Logique pédagogique

Cette mention permet l'apprentissage de cinq compétences transversales. Les étudiants doivent être ainsi capables de :

### **(1) Analyser le monde social, et notamment de :**

Maîtriser un raisonnement sociologique et une prise de distance par rapport au sens commun et identifier et utiliser les connaissances et problématiques contemporaines de la discipline.

Construire des questionnements sociologiques à partir d'un sujet, de faits d'observation, d'un problème social, d'une demande institutionnelle ou d'une commande sociale et/ou privée.

Construire une problématique de recherche sociologique afin d'élaborer une méthodologie d'enquête et/ou de recherche.

### **(2) Construire un dispositif d'enquête et/ou de recherche (de sa conception à l'élaboration d'analyses et de résultats), et notamment de :**

Mener des enquêtes adaptées aux questions sociologiques et aux ressources mobilisables.

Ajuster questionnements et méthodes aux objectifs de la recherche ou de l'étude, en fonction des populations concernées, des lieux et des conditions de l'enquête, du diagnostic ou de l'intervention.

Maîtriser les techniques d'enquête et d'étude quantitatives et qualitatives ainsi que leur articulation en fonction du questionnement sociologique.

Produire une analyse sociologique devant être destinée à des sociologues comme à des non-sociologues, fondée sur les données recueillies à partir d'un dispositif méthodologique explicite et argumenté.

### **(3) Intervenir en milieu professionnel, et notamment de :**

Analyser la logique et les enjeux de la demande d'intervention en appréhendant l'environnement économique, technologique, juridique et social dans lequel se déploie la stratégie de l'organisation (entreprise, association, administration...), et notamment :

- Reformuler si nécessaire la demande d'intervention sur la base de faits observables, et de réflexions sociologiques ;
- Proposer et négocier des outils d'analyse et de conseil en justifiant les options méthodologiques et opérationnelles ;
- Proposer et justifier des méthodes d'intervention sur le terrain ;
- Maîtriser l'analyse des diagnostics sociaux ;
- Savoir monter et réaliser des projets de recherche et/ou des projets liés à une commande sociale, et les évaluer.
- Accompagner les changements organisationnels

### **(4) Valoriser les analyses, les résultats d'enquêtes ou/et les interventions en milieu professionnel, comme :**

Restituer des résultats et les traduire dans les langages de ses interlocuteurs.

Avoir acquis une logique d'exposition et de démonstration.

Connaître les conventions de rédaction des écrits universitaires et les mettre en œuvre (présentation des sources, statut des matériaux cités, etc).

Maîtriser l'écrit analytique et argumentatif et rédiger des documents de présentation et de valorisation d'analyse et de résultats (mémoire, rapports, dossiers, synthèses, etc.).

Savoir communiquer oralement et argumenter/défendre les résultats d'une enquête/recherche, ou d'une intervention en milieu professionnel.

#### **(5) Maîtriser des méthodes de travail individuel et collectif, comme :**

- Travailler seul, en binôme ou en équipe, en gérant des échéanciers sur des périodes longues (3 à 6 mois).
- Participer à l'animation du travail en équipe et de conduire une discussion / négociation individuelle et collective.

### **Une formation par la recherche et adaptée aux débouchés professionnels**

Le Master est par ailleurs adossé au laboratoire de sociologie DySoLab de l'Université de Rouen, dirigé par Anne Bidois.

Par conséquent, les mémoires du Master (Master 1 et 2) sont encadrés par un enseignant-chercheur titulaire du laboratoire et doivent être évalués en soutenance orale par un jury constitué d'enseignants-chercheurs titulaires, dont le directeur de mémoire.

La formation par la recherche est ainsi structurante dans ce master. Les mémoires rendent compte des compétences et expertises sociologiques acquises chaque année.

La formation est structurée autour du mémoire de M1 et de M2.

#### **Le mémoire du master 1 permet de :**

- de tester son appétence et ses capacités en matière de recherche ou de professionnalisation, sur les options proposées par le département,
- de montrer que l'étudiant.e est capable de construire un objet sociologique, d'en faire émerger une problématique, de proposer une méthodologie appropriée. Ces éléments seront argumentés à partir d'une recherche bibliographique et d'une enquête sociologique.
- de pouvoir présenter un document afin de postuler sur le Master de son choix

Nombre de signes conseillés : entre 150 000 et 180 000 signes.

Le **mémoire de master 2** est en lien avec le projet professionnel (stage professionnel ou dans un laboratoire de recherche). Il sera demandé à chaque étudiant de construire son projet personnel tout au long de l'année, et notamment définir son orientation lors du premier semestre du Master 2 :

- celles et ceux qui choisissent une orientation professionnelle seront encadrés par des enseignements collectifs pour choisir le champ d'activité en fonction de leurs compétences et de leurs choix, et de préparer leur recherche de stage.

- celles et ceux qui choisissent une orientation de recherche choisissent un sujet personnel et construisent un projet et un mémoire de recherche sous la direction d'un titulaire (sociologie ou anthropologie).

Le **mémoire de master 2** prend des formes différentes selon les orientations et les stages :

**Le mémoire de master 2 orientation professionnelle** n'est ni un rapport de stage ni un mémoire de recherche. Dans le cas d'un stage professionnel, le mémoire sera encadré par un titulaire du département et portera sur un sujet en lien avec le stage, démontrant l'utilisation d'expertises sociologiques et professionnelles dans le cadre du stage. En utilisant vos savoirs et savoir-faire sociologiques, vous reformulez la commande sociale en un objet sociologique utile pour l'institution où vous réalisez votre stage et pour construire votre positionnement professionnel. Vous devez veiller au style, à l'orthographe, à la grammaire, à la syntaxe, à l'équilibre du plan et à la structuration de l'argumentaire. La bibliographie doit impérativement respecter les normes universitaires (cf. comment citer sans plagier ?). Il comporte les éléments suivants :

**1. de la commande sociale à la reformulation sociologique :**

Présentation du stage : contexte institutionnel, mission, positionnement du stagiaire...

*Compétences* : observer et comprendre un contexte institutionnel, se distancier de la commande sociale pour proposer une reformulation sociologique.

Reformulation sociologique : construire un objet bien délimité et une problématisation sociologique en mobilisant des savoirs déjà produits par les sciences sociales.

*Compétences* : Mobiliser les résultats déjà produits sur un sujet et proposer un objet pertinent au regard des sciences sociales et du contexte institutionnel.

**2. Méthodologie du mémoire** (et non pas de l'ensemble du stage)

**3. Analyse des données**

*Compétences* : rigueur et finesse du raisonnement, cohérence de la démonstration

**4. Pistes de travail et/ou préconisations proposées** : argumenter les choix, préciser les limites, difficultés, contraintes pour la mise en œuvre, hiérarchiser les préconisations.

**Le mémoire de master 2 orientation recherche** est dirigé par un titulaire dans le cadre d'un stage de recherche ou d'un accueil dans une unité de recherche (à DySoLab ou dans un autre laboratoire après accord des responsables pédagogiques). Il peut prendre la forme d'une préparation à un projet de thèse, si l'étudiant-e souhaite poursuivre dans cette voie. Le parcours « santé au travail » s'inscrit dans les axes thématiques « Le travail reconceptualisé » et « La santé » tandis que le parcours « innovations sociales et égalités » s'inscrit dans les axes thématiques « Les inégalités », « Les études de genre » ainsi que sur l'axe transversal « Méthodes ».

Dans les deux cas, la taille conseillée s'élève entre 60 et 80 pages.

### **Départ à l'étranger en Master**

Pour le master, le départ à l'étranger est uniquement possible pour le premier semestre du Master 1 et le second semestre du Master 2.

# Enseignements du Master 1

---

## Premier semestre (M1 S1)

### Unité d'enseignement 1 - Dynamiques des sociétés

ECTS : 6

Évaluation : 100 % orale (idem en session 2), 1 oral obligatoire (30 %), 1 oral avec tirage au sort (70 %)

#### ***Modernité, socialité, risque***

Michalis Lianos (20h CM)

Le cours se focalise sur l'impact de la modernité sur le lien social. Il analyse la question fondamentale du changement social contemporain et la façon de problématiser ce changement. Vous trouverez la description détaillée du cours dans l'espace qui lui correspond sur Universitice. *Ce cours implique la maîtrise d'une bibliographie importante*, trouvée aussi dans le même espace.

Évaluation : oral obligatoire (30 % de l'UE)

#### ***Mondialisation, circulations, migrations***

Elise Palomares (20h CM)

La mondialisation sera abordée sous l'angle de l'évolution des circulations et des migrations internationales, qui sont l'un des principaux facteurs de changement social et de développement dans toutes les régions du monde depuis les débuts du XX<sup>e</sup> dans les lieux de départ, de passage et d'installation des migrant·e·s. Pour traiter ces questions, Christophe Daum présentera une étude de cas centrée sur un flux migratoire spécifique, originaire du Mali (Afrique de l'ouest) et principalement tourné vers la France.

Bibliographie :

Green Nancy L.2020, Quatre âges des études migratoires, *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 1, n°51, p. 185-206.

Green Nancy L. 2002, *Représenter les migrations*, Paris, PUF.

Rea Andrea 2021, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La découverte, coll. Repères

Sayad Abdelmalek, 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université.

Évaluation : oral avec tirage au sort (70 % de l'UE)

#### ***Action publique et production de normes***

Violaine Girard (20h CM)

Ce cours aborde l'action publique selon une perspective de sociologie politique attentive aux différents acteurs, publics et privés, engagés dans la production des politiques publiques. Il vise à donner des outils de compréhension des logiques à l'œuvre dans la fabrique de l'intervention publique, en même temps qu'à en cerner les évolutions actuelles. Dans un premier temps, le cours traite de la sociologie des acteurs étatiques et de la participation des groupes d'intérêts et des usagers dans la co-production de l'action publique.

Dans un second temps, le cours aborde la question de la légitimation de l'action publique et de l'imposition de normes, en traitant notamment de la montée en puissance des collectivités territoriales dans de nombreux secteurs (aménagement du territoire, politiques sanitaires et sociales, politiques culturelles, éducatives, etc.).

Bibliographie :

Hassenteufel, Patrick, 2008, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Lascoumes, Pierre et Le Gales, Patrick, 2007, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Évaluation : oral avec tirage au sort (70 % de l'UE)

### **Unité d'enseignement 2 - Institutions, organisations, marchés**

ECTS : 6

Évaluation : 100 % écrite (idem en session 2), 2 écrits avec tirage au sort de 2 matières parmi 3

#### ***Organisations et innovations***

Jean-Louis Le Goff (20h CM)

Les organisations se sont modifiées et complexifiées depuis les années 1970-1980 en lien avec les transformations des modes de production, manière de collaborer, de travailler, etc. Ce cours propose d'analyser les rapports qui existent entre les processus d'innovation (produits, technologies, services) et leurs conséquences au niveau du développement social et économique des organisations notamment, en lien avec les logiques de pouvoir. Comment peut-on définir l'innovation, quelles sont les conditions matérielles et humaines de sa production et les difficultés organisationnelles de sa mise en œuvre ?

Bibliographie :

Alter N., 2000, *L'innovation ordinaire*, PUF, Paris.

Alter N. (1999), *La gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris.

Amblard H., Bernoux P., Herreros H., Livian Y.-F., 2005 (3<sup>ème</sup> éd.), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Bernoux P., 2004 (3<sup>ème</sup> éd.), *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil.

Fouadriat M., 2011 (3<sup>ème</sup> éd.), *Sociologie des organisations*, Paris, Pearson Education.

Lafaye C. (2009), *La sociologie des organisations*, Nathan Université, Paris.

Reynaud J.-D. (1993), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, A. Colin, Paris.

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

#### ***Socio-histoire des institutions***

Anne Bidois (20h CM)

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

Cet enseignement vise à ouvrir à l'analyse socio historique des institutions. Y seront abordées les implications épistémologiques de cette approche, les principales postures théoriques ainsi que des questions méthodologiques. Ces réflexions prendront corps avec l'analyse de l'évolution de l'enseignement supérieur en France.

Buton François. « Histoires d'institutions. Réflexions sur l'historicité des faits institutionnels », Raisons politiques, vol. 40, no. 4, 2010, pp. 21-41.

Gingras, Yves, Roy Lyse (dir.), Les transformations des universités du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 256 p

### ***Sociologie des marchés***

(20h CM)

L'enseignement est une introduction à la sociologie économique. « Argent », « dette », « crédit », « consommation », « marché », sont autant de thèmes qui seront abordés. L'introduction sera basée sur les apports de l'anthropologie économique et l'exposition des principales notions qui seront mobilisées dans le cours. Nous passerons ensuite par des séances thématiques à partir d'enquêtes contemporaines permettant d'interroger des thèmes tels que : la socialisation aux pratiques de dépenses, les dettes publiques ou encore le marché du logement.

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

### **Unité d'enseignement 3 - Métiers sociologiques**

ECTS : 6

Évaluation : 100 % écrite (idem en session 2), moyenne des notes des 2 matières

### ***Recherche, intervention, professions***

Patrice Cohen (14h CM) et professionnel.les (6h CM)

Évaluation : Dossier

### ***Montage de projet***

Sébastien Rocq (20h CM)

Pourquoi s'est développée la « forme projet » dans les modalités de travail en organisations ? Ce cours répondra à cette question avec un focus sur l'émergence des projets « d'innovation sociale » : quelles sont les caractéristiques, forces et limites de l'organisation en projet ; pourquoi peut-on aujourd'hui parler d'une idéologie du projet ?

Évaluation : Dossier

### ***Séminaires de recherche***

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2023/2024 sera consacré à l'actualité de la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

### **Unité d'enseignement 4 - Anglais**

ECTS : 2

Évaluation : 50 % écrit ; 50 % orale (100 % écrite en session 2)

#### ***Anglais***

(20h TD)

Évaluation : un écrit et un oral

### **Unité d'enseignement 5 - Méthodes et production de données (1)**

ECTS : 5

Évaluation : 40 % écrit CC ; 60 % écrit CT (100 % écrite en session 2)

#### ***Accompagnement collectif des mémoires (1)***

Élise Palomares (10h TD)

Afin d'accompagner les étudiants dans le processus de construction de leur mémoire, cinq séances de deux heures aborderont les diverses étapes du mémoire : choix et construction de l'objet, recherches bibliographiques, investigations préliminaires, enquêtes, production de résultats et écriture. Les étudiants pourront restituer l'état d'avancée de leurs travaux au cours des séances. Cet accompagnement complète la direction du mémoire, effectuée par un enseignant, mais ne s'y substitue pas.

Évaluation : dossier en CC

#### ***Articulations et complémentarités des méthodes sociologiques***

Léo Joubert (20h CM)

La priorité de ce cours sera d'illustrer la complémentarité des méthodes qualitatives et quantitatives. Nous passerons en revue 4 manières d'enquêter classiques de la sociologie : l'enquête par questionnaire, l'enquête ethnographique, l'enquête par entretien et l'enquête socio-historique. A chaque fois, des repères pratiques seront donné pour comprendre en quoi, dans une situation d'enquête précise (comme celle que vont rencontrer les étudiants dans la réalisation de leur mémoire), la mobilisation de telle ou telle méthode s'avère indispensable.

Évaluation : devoir sur table en CT

### **Unité d'enseignement 6 - Atelier de terrain**

ECTS : 5

Évaluation : 60 % écrit CC ; 40 % orale CC (100 % écrite en session 2)

#### ***Préparation à l'atelier terrain (TD : 12h) et Atelier terrain ( une semaine délocalisée du 21 au 25 octobre 2024 )***

Anne Bidois, Marion Charpenel, Elise Palomares

Depuis 2018, l'atelier de terrain ethnographique est un moment fort et une des spécificités du Master 1 « Innovations et Sociétés » de l'Université de Rouen. Il s'entend comme une **formation intensive aux pratiques de la recherche en sciences sociales**, et notamment de l'enquête ethnographique : entretiens (semi-directifs et biographiques), observation et archives.

Cette année le stage aura lieu dans la ville de Boulogne-sur-Mer, en région Hauts-de-France. Les frais de déplacement, d'hébergement et de pension complète sont pris en charge par la formation. Les objectifs pédagogiques de cet enseignement sont les suivants :

- Apprendre les méthodes qualitatives de recherche en sociologie et en sociohistoire
- Construire un objet de recherche
- Rendre compte scientifiquement de situations de vie et de travail
- Restituer ses résultats à l'écrit

3 séances de 2h de TD permettront la préparation du terrain, mais vous aurez également à fournir un travail préparatoire à domicile en amont du stage de terrain. Sur place, à Dieppe, vous réaliserez des observations, du dépouillement d'archives et des entretiens. Au retour, vous travaillerez à la réalisation d'un « rapport d'atelier » à rendre aux enseignantes en fin de semestre. Ce rapport final s'appuie sur des travaux intermédiaires.

Bibliographie :

Becker Howard S. « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier ». In: *Sociétés contemporaines* N°40, 2000. pp. 151-164.

Bizeul Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, 2007/1 (Vol. 57), p. 69-89.

Aranda Mauricio, Simonpoli Nicolas, « Aller aux archives, entrer sur le terrain ? Sur les conditions sociales d'enquêtes en « terrain archivistique », *Genèses*, 2018, vol 112, n°3, p 123-139.

Évaluation : rapport d'atelier (écrit) et participation à l'atelier de terrain (oral)

---

## Deuxième semestre (M1 S2)

### **Unité d'enseignement 1 - Sciences, sociétés et changements sociaux**

ECTS : 5

Évaluation : 50 % écrit CT (1 écrit) ; 50 % orale CT (1 oral parmi 3) (idem en session 2)

### ***Mobilisations et changements sociaux***

Franck Jacquet (20h CM)

Dans les quarante dernières années, l'étude de l'action collective et des mouvements sociaux s'est progressivement imposée comme un champ de recherche important des sciences sociales avec une production foisonnante d'écrits, de théories et d'approches.

Malgré la grande diversité de perspectives dans ce champ d'étude, la relation entre mobilisations et transformation sociale est présente dans pratiquement toutes les analyses : les mouvements sociaux sont incontestablement des acteurs politiques porteurs de changements sociaux.

Ce cours vise à dresser un panorama historique et exposer les schèmes d'analyse mis en œuvre en sociologie de l'action collective pour rendre intelligibles l'émergence, la dynamique et la durabilité des mouvements sociaux. En partant d'études empiriques classiques et récentes, il s'agit aussi de présenter aux étudiant.e.s différentes mutations sociales et politiques portées par les mouvements sociaux.

Évaluation : devoir sur table

### **Bibliographie :**

Agrikoliansky (Eric), Fillieule (Olivier), Sommier (Isabelle), *Penser les mouvements sociaux, Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

Fillieule (Olivier), Mathieu (Lilian), Péchu (Cécile), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Mathieu (Lilian), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, coll. La Discorde, 2004.

Neveu (Erik), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 5e édition, 2011.

Snow (David), Della Porta (Donatella), Klandermas (Bert), Mc Adam (Doug), eds., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, John Wiley and Sons Ltd, 2013.

### ***Carrières, recherche et mondes académiques***

(10h CM)

La dynamique contemporaine des rapports sociaux de sexe et de classe sera éclairée par les question de Formation, Qualification, Emploi. L'étude de recherches récentes menées dans les domaines des carrières, de la recherche et des mondes académiques sera l'occasion d'approfondir la connaissance des processus inégalitaires et d'identifier tant les phénomènes d'inertie que ceux émergents et plus atypiques.

Bibliographie délivrée en cours.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

### ***Communication et média***

Pauline Clech (10h CM)

Le domaine culturel donne à voir et contribue à perpétuer les inégalités – liées à la classe sociale, au genre ou encore à la race. Qu'il s'agisse des pratiques culturelles individuelles ou de l'organisation des milieux artistiques, ces dernières sont traversées par des rapports de pouvoir, au détriment des classes populaires, des femmes, des individus racisés – relégués à la périphérie des espaces culturels les plus légitimes. Les politiques culturelles ont été conçues pour contrer ces inégalités. Quelles formes et quels effets ces politiques publiques ont-elles eu au cours du temps ? Ont-elles contribué à subvertir les rapports sociaux dominants, alimentant un changement social ou, au contraire, à les reproduire ? Quelle place occupent-elles par rapport à d'autres prescripteurs culturels liés au monde marchand (média, marché de l'art, etc.) ? Après une révision des principales théories sociologiques analysant les inégalités culturelles, ce cours propose un bilan critique et nuancé de l'effet des politiques culturelles en France – en adoptant une approche socio-historique et localisée.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2012.

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, 2016.

HAMMOU Karim, SONNETTE Marie (dir.), *40 ans de musiques hip-hop en France*, Paris, Presses de Sciences Po / Ministère de la Culture - DEPS, 2022.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

### ***Savoirs, sciences, techniques***

Anne Bidois (10h CM)

Il s'agit d'étudier dans une perspective socio-historique la construction des savoirs scientifique et technique. Les études de cas abordées permettront notamment de mettre au jour les modalités et les enjeux du développement des pratiques expérimentales et, plus généralement, des savoirs, en occident, en les résitant dans leurs contextes d'émergence et de transformation. Gingras Yves, Keating Peter, Limoges Camille, *Du scribe au savant, les porteurs du savoir de l'Antiquité à la Révolution industrielle* 2000, PUF.

Serres Michel (dir.), *Éléments d'histoire des sciences*, 1997, PUF.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

### **Unité d'enseignement 2 - Politiques d'égalité, politiques de santé au travail**

ECTS : 5

Évaluation : 100 % écrit CT, moyenne des notes (idem en session 2)

#### ***Inégalités et articulation des rapports sociaux***

Elise Lemercier et Elise Palomares (20h CM)

Ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiant.e.s sur les rapports de pouvoir et leurs articulations à partir des récents développements des sciences sociales en langues française et anglaise. Après avoir exposé comment sont nées ces approches intégrées des inégalités sociales, nous comprendrons pourquoi les rapports sociaux sont à la fois irréductibles et indissociables. Articulant découverte de textes théoriques fondateurs et de travaux ethnographiques, ce cours permettra ainsi de découvrir la multiplicité des formes (re)production des inégalités sociales et des formes de mobilisation pour les contourner et/ou y résister.

Bibliographie :

Bilge S., 2010, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, n° 176-177, p. 43-64.

Juteau D., 1999, *Frontières de l'ethnicité*, Montréal, PUM, 226 p.

Crenshaw Kimberlé W., 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n°, p. 51-82.

Mulot Stéphanie, 2014, « Relations de soin, cultures et inégalités de santé. Les soignants de Guadeloupe face aux migrants haïtiens séropositifs », *Terrains & travaux* 24, p. 39-61.

Évaluation : devoir sur table

#### ***Politiques publiques de santé au travail (1)***

Yannick Le Hénaff (10h CM) et Romain Juston Morival (10h CM)

Ce cours est une introduction à la sociologie de la santé au travail et à la façon dont ce domaine d'intervention peut être investigué et investi par des sociologues. Il est construit sur deux temps. Les premières séances assurées par Yannick Le Hénaff sont consacrées à l'approche sociologique des politiques publiques de santé en général, tandis que le second (séances assurées par Romain Juston Morival) porte plus spécifiquement sur la santé au travail et la prévention des risques professionnels. L'objectif de ce cours est de transmettre des premiers jalons d'une sociologie du travail et de présenter quelques cas (les sociologues parmi les acteurs de la santé au travail, l'urbanisation et la santé au travail, et la privatisation du domaine de la santé au travail, par

exemple) afin d'introduire au parcours « Santé au travail » de la seconde année du Master RED (<https://dysolab.hypotheses.org/1995>)

Bibliographie : Arnaud Mias, *Les Risques professionnels. Peut-on soigner le travail ?*, Ellipses, 2010.

Évaluation : devoir sur table

### ***Diagnostic, évaluation, expertise***

(8h CM) et professionnels (6h CM)

Évaluation : dossier

## **Unité d'enseignement 3 - Méthodes et production des données (2)**

ECTS : 4

Évaluation : 100 % écrit CT, moyenne des notes (idem en session 2)

### ***Enquêter sur et avec le numérique***

Léo Joubert (10h CM)

La généralisation des interfaces numériques a amené la disponibilité d'un grand nombre d'information mobilisables dans la plupart des enquêtes sociologiques contemporaines. La première partie de cet enseignement montrera comment des sources et des outils du quotidien peuvent être mobilisées pour constituer la documentation ethnographique et assister l'enquêteur de terrain. La seconde partie présentera une vue des travaux classiques et contemporains en sociologie du numérique, en insistant sur le concept d'interface. Ces deux présentations viseront ensemble à permettre aux étudiants de s'orienter dans un monde social où ces techniques sont omniprésentes, même si elle ne constituaient pas le cœur de la problématique d'une recherche.

Évaluation : devoir sur table

### ***Réflexivité et enquête sociologique***

Patrice Cohen (6h CM) et professionnelles (4h CM)

Évaluation : devoir sur table

### ***Techniques, outils et méthodes de l'analyse des données***

Léo Joubert (12h TD)

Évaluation : épreuve sur machine

### ***Accompagnement collectif des mémoires (2)***

Élise Palomares (10h TD)

Les ateliers de ce second semestre aborderont la production et le traitement des données au sein des mémoires de recherche. Cinq séances de deux heures permettront de faire le point sur les méthodologies mises en place par les étudiants : questionnaires, entretiens, observations, recherche en archives, sur documents, traitements secondaires de données, etc. Cet accompagnement complète la direction du mémoire, effectuée par un enseignant, mais ne s'y substitue pas.

Évaluation : dossier

### ***Séminaires de recherche***

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2023/2024 sera consacré à l'actualité de la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

#### **Unité d'enseignement 4 - Anglais**

ECTS : 2

Évaluation : 50 % écrit ; 50 % orale (100 % écrite en session 2)

#### ***Anglais***

(20h TD)

Évaluation : un écrit et un oral

#### **Unité d'enseignement 5 - Mémoire**

##### **UE non compensable**

ECTS : 14

Évaluation : 80 % écrit CT ; 20 % oral CT (idem en session 2)

Le mémoire de master 1 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1
- au rattrapage à la session 2

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Évaluation : 80% écrite et 20% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire). La validation de l'année est conditionnée par la validation de l'UE mémoire.

## Enseignements du Master 2

Le Master 2 propose un « tronc commun » et des cours de spécialisation en fonction du parcours choisi (« Innovations sociales et égalité » et « Santé au travail »).

---

### Premier semestre (M2 S3) - Tronc commun

#### **Unité d'enseignement 1 – Transformations des institutions**

Évaluation de l'UE : 70% écrit (1 dossier au choix) et 30% oral (1 oral) (100 % écrit en session 2)

ECTS : 9

#### ***Relations professionnelles et responsabilités des entreprises***

(15h CM)

Le travail est l'objet de régulations collectives mais aussi de conflits impliquant les employeurs et leurs représentants, les salariés et leurs représentants (syndicats, institutions représentatives du personnel, coordinations, etc) et les pouvoirs publics. Avec les transformations de l'emploi, du travail et des entreprises, les acteurs, les dynamiques et les ressorts de l'action collective se sont transformés : remise en cause des acteurs institués et apparition de nouveaux acteurs, mobilisations « improbables », rapprochement des mobilisations dans et hors travail, brouillage entre dialogue social et dialogue civil, internationalisation des mobilisations, etc. Ces évolutions sont analysées à travers la présentation de cas.

Bibliographie :

Bevort A., Jobert A., 2012, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Giraud B., Yon K., Béroud S., 2018, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, La Découverte.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

#### ***Étudier les institutions***

Anne Bidois (7h CM) et Elise Lemercier (8h CM)

Après avoir exposé quelques outils d'analyse de la pluralité et des tensions dans les logiques institutionnelles, cet enseignement proposera des études de cas, notamment sur les évolutions des cadres normatifs et le développement des ressources des « acteurs faibles » (Guiliani, Laforgue et Payet, 2008).

Bibliographie :

Blanchard M., 2015, *Les écoles supérieures de commerce en France. Sociohistoire d'une entreprise éducative*, Classiques Garnier.

Bettahar Y., Choffel-Mailfert M.-J. (dir.), 2014, *Les Universités au risque de l'Histoire. Principes, configurations, modèles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bonny Y., Demaillly L. (dir), 2012, *L'institution plurielle*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion.

Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D. (dir.), 2008, *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses universitaires de Rennes.

Mariot N., 2009, « Le paradoxe acclamatif, ou pourquoi les institutions n'ont pas de première fois », Buton F., Mariot N. (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, p. 169-190.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

### ***Entreprise et emploi***

(15h CM)

Nous croiserons les domaines de la sociologie du travail et la sociologie économique afin d'interroger les évolutions du marché et du travail. L'entrée se fera par les acteurs du marché de l'emploi (les entreprises et leurs dirigeants) ainsi que les travailleurs. Après une introduction sur la sociologie économique et un panorama sur le marché du travail en France, nous nous focaliserons sur plusieurs enquêtes contemporaines soulevant les enjeux des (dé)régulations du marché du travail.

Évaluation : oral

### ***Controverses, affaires et scandales***

Cécilia Calheiros (15h CM)

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Ce cours de sociologie des controverses, des affaires et des scandales articule apports théoriques provenant des Sciences and Technologies Studies et méthodologie de la cartographie des controverses. Il a pour objectif d'appréhender les relations entre sciences, techniques et sociétés par l'analyse des désaccords et des incertitudes accompagnant la production de connaissances dès lors qu'elle soulève des problèmes moraux, éthiques, politiques, économiques et sociaux. Dans ce cadre, les étudiant.e.s mèneront une recherche collective (groupe de 3 à 5 personnes) sur une controverse portant sur des enjeux bioéthiques, environnementaux et/ou sanitaires.

### ***Conduite du changement***

Sébastien Rocq (15h CM)

On aborde ici aussi bien *les innovations techniques que sociales et organisationnelles*, sous un angle à la fois économique et sociologique, en mettant au jour les conditions de leur genèse (l'invention) et les conditions de leur diffusion (l'innovation proprement dite).

Évaluation : pas évalué

## **Unité d'Enseignement 2 : Production des savoirs et outils**

Évaluation : 65% écrit et 35% oral (100 % écrit en session 2)

ECTS : 7

### ***Montage de projet***

Sébastien Rocq (15h TD)

Ce cours articule éléments de connaissance et études de cas :

Le montage de projet sera abordé sous deux angles : 1/ l'acquisition des principes du montage de projet déclinées en outils opérationnels au travers d'exposés, d'exercices et d'études de cas réels (proposés à la fois par l'intervenant et à la fois par les stagiaires sur des préoccupations concrètes et d'actualité) ; 2/ le déploiement optimal et coordonné des ressources dans un temps imparti et en vue d'un objectif prédéfini. Selon les projets de carrière des étudiants, une série des sujets sera traitée. Une simulation de projet correspondant au projet de carrière de chaque étudiant.e sera demandée.

Évaluation : projet en groupe et restitution orale

### ***Corrélation et typologie***

Léo Joubert (15h TD)

Ce cours comprendra deux modules, respectivement consacrés à la corrélation et à la typologie. Ces deux notions recourent deux manières, pour les sociologues, de concevoir théoriquement le lien entre plusieurs grandeurs mesurées empiriquement. Nous verrons comment certains styles sociologiques, certaines questions de recherche, aboutissent logiquement à la formulation de typologie là où d'autres doivent s'appuyer sur des mesures robustes de la corrélation.

Évaluation : devoir sur table

### ***Métiers de la recherche***

Élise Palomares (8h TD)

Une meilleure connaissance des métiers de la recherche vise à nourrir et affiner les projets professionnels des diplômé.es d'un master de sociologie. En effet, les compétences variées développées durant la formation sont attendues dans des domaines d'application variés dans le monde du travail.

Pas d'évaluation

### ***Construire son projet professionnel***

Anne-Laure Delaunay (12h TD)

Le cours a pour objectif d'optimiser la recherche de stage de l'étudiant et de le rendre autonome lors de sa future recherche d'emploi : il saura cibler son offre sur les besoins de l'entreprise, mettre à profit sa valeur ajoutée, révéler sa personnalité à travers le message de sa lettre ou de son courrier électronique et, au cours de l'entretien, manifester un savoir-être qui le démarquera des autres candidats.

Pas d'évaluation

### ***Séminaires de recherche***

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée

d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2023/2024 sera consacré à l'actualité de la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

Pas d'évaluation

## Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Innovations sociales et égalité »

### Unité d'enseignement 3 – Innover pour l'égalité

Évaluation : 100% écrit – 1 évaluation au choix parmi 3 (idem en session 2)

ECTS : 6

#### *Politiques des droits : handicap, santé et droits des usagers*

(18h CM)

Ce cours vise à décortiquer la question des modalités d'accès aux droits (construction d'un droit, conditions d'accès, non-recours, etc.). Nous étudierons notamment les évolutions récentes autour du référentiel de la personnalisation des politiques sociales, visant à octroyer des droits suite à l'analyse de la situation particulière de l'usager, en nous appuyant principalement sur le cas du handicap. Le cours sera adossé à une mise en pratique autour de différents cas d'étude.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

#### *Sociologie du projet*

Violaine Girard (9h CM)

La logique de projet s'est généralisée dans un grand nombre de secteurs d'action publique et apparaît comme un outil d'innovation et de construction des partenariats au sein de nombreuses institutions. C'est une logique qui s'impose également aux publics de l'intervention sociale, par le biais des dynamiques d'individualisation porteuses d'injonction à construire des projets (professionnels, d'insertion, de vie, etc.). Ainsi, ce cours s'attachera à aborder les manières dont la logique de projet constraint les acteurs sociaux et entraîne différentes transformations dans l'action publique.

Bibliographie délivrée en cours.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

#### *Projets européens*

Michalis Lianos (18h CM)

Ce cours sera consacré à la compréhension des mécanismes de participation, de fonctionnement et de montage des projets internationaux. Par le cadre des projets de recherche financés par l'UE, nous aborderons le déploiement optimal et coordonné des ressources dans un temps imparti et en vue d'un objectif prédéfini. Selon les projets de carrière des étudiants, une série des sujets sera traitée. Par exemple : le choix de outils appropriés pour la réalisation de

l'objectif ; la recherche des partenaires et la composition de la proposition d'un projet ; la budgétisation et l'organisation dans le temps ; la négociation avec les institutions ; le recrutement des collaborateurs ; la gestion des modifications et des aléas ; le maintien de l'objectif majeur (recherche ou intervention) comme priorité permanente ; les rapports à soumettre ; la publication des résultats, etc. Une simulation de projet correspondant au projet de carrière de chaque étudiant.e sera demandée.

Évaluation : 1 devoir sur table (au choix)

### ***Pilotage et évaluation de projet***

Marie Cheree Bellenger et Anne-Laure Delaunay (9h CM)

Un cours de découverte de la posture professionnelle de pilotage de projet et une visite sur site, à Val de Reuil, avec une cheffe de projet, Marie Cheree Bellenger.

Pas d'évaluation

### **Unité d'enseignement 4 – Conduire l'innovation sociale**

Évaluation : 70% écrit CC et 30% écrit CT (100% écrit en session 2)

ECTS : 8

### ***Commande sociale ISE***

Elise Lemercier (18h CM)

Ce cours vous propose de répondre à une commande d'un organisme public en charge d'une publique locale. Cette année, il s'agira de répondre à une commande de la métropole Rouen Normandie. Cette commande, menée en lien avec les communes concernées, vise à la réalisation d'un diagnostic et à l'élaboration de pistes de conduite de la démarche sur les territoires concernés. Les étudiant.es devront élaborer des propositions en lien avec les acteurs institutionnels et de l'économie sociale et solidaire, puis mettrons en œuvre certaines de ces propositions au cours du semestre 2. Ce travail sera l'occasion de mettre en œuvre une démarche complète d'élaboration et de mise en œuvre d'une intervention sociologique à visée opérationnelle

Évaluation : dossier en CC

### ***Politique d'égalité : analyser, prévenir et transformer***

Elise Lemercier et Elise Palomares et Hughes Demoulin (18h CM)

Le cours abordera les politiques d'égalité principalement à travers le cas des politiques publiques dites de lutte contre les discriminations en France. Ce cours poursuit trois objectifs complémentaires. 1. établir un état des savoirs des processus discriminatoires racistes et sexistes. 2. étudier la mise à l'agenda, le développement et le reflux des politiques antidiscriminatoires. 3. développer une réflexion sur les outils pour l'action à partir d'études de cas.

Évaluation : dossier en CT

### ***Accompagnement collectif du stage (1)***

Violaine Girard (8h TD)

Cet atelier vise à accompagner les étudiant.e.s dans leur projet personnel pour le stage et le mémoire du M2, et les perspectives des débouchés après le M. Il se déroule en étroite relation

avec le cours « Construire son projet professionnel ». Dans cette perspective, les étudiant.e.s ayant choisi une orientation professionnelle travailleront sur leurs acquis de sociologie pour l'élaboration d'un projet de stage.

Évaluation : dossier en CT

## Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Santé au travail »

### Unité d'Enseignement 3 – Politiques et organisations de la santé au travail

Evaluation : 100% écrit, 1 dossier commun à l'UE (idem en session 2)

ECTS : 6

#### *Organisations et conditions de travail*

Sophie Dessein (9h CM) et Gérald Le Corre (9h CM)

Dans une perspective de sociologie de la gestion et des organisations, ce cours propose de restituer les situations attentatoires à la santé au travail dans la logique du fonctionnement organisationnel et des modes de gestion du travail (rationalisation, individualisation...). Il s'agit de les replacer dans les tendances lourdes de l'évolution des modèles productifs et gestionnaires et dans les transformations des rapports économiques et financiers. Il s'agira alors de voir comment les travailleurs peuvent se mobiliser collectivement contre des organisations du travail attentatoires à la santé mais aussi comment ils peuvent négocier des conditions de travail améliorées (qualité de vie au travail, santé globale, égalité professionnelle...).

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

#### *Politiques publiques de la santé au travail (2)*

Romain Juston Morival (9h CM)

Les pouvoirs publics portent un intérêt assez récent pour la santé des travailleurs, c'est-à-dire pour l'effet de l'environnement et de l'activité de travail sur les travailleuses et travailleurs. Pourtant, les effets du travail sur la santé ont été mis en évidence dès la fin du XIXème siècle. Comment expliquer ce paradoxe ? Ce cours proposera une socio-histoire des politiques publiques en faveur de la santé au travail. Il analyse le rôle de l'Etat et des institutions publiques dans la prise en charge de cette question, en pointant les évolutions paradigmatisques d'une réparation des accidents à une prévention des risques, ponctuée par différents scandales. Il montrera également comment, en devenant un enjeu de débat public, les sociologues se sont progressivement saisis de cette question.

Ce cours est la suite du cours de pré-parcours suivis par tous les étudiant.e.s de M1 au second semestre. Il en rappellera les éléments principaux et les prolongera par des études de cas.

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

#### *Démarches d'intervention en organisation*

Sophie Maurel (9h CM)

La prévention des risques professionnels et les démarches d'intervention au sein des organisations sont aujourd'hui centrales. Ce cours présente les démarches de prévention et d'intervention qui impliquent un travail collectif sur les règles et une analyse cognitive de la situation. En remettant en cause l'idée que les risques sont à la fois nécessaires et naturels, il présente les acteurs et les démarches mises en place au sein des organisations publiques et privées et au sein de territoires.

Pas d'évaluation

### ***Acteurs et règles de la santé au travail***

Laurence Lemaitre (18h CM)

Ce cours constitue une introduction au droit des travailleurs en ce qui concerne la prévention et la régulation de leur santé. Au-delà de présenter les règles, il s'agit d'en retracer la construction mais aussi d'en comprendre les utilisations possibles au sein des organisations de travail, la manière dont elles sont traduites en pratique. Il présentera les différentes institutions qui jouent le rôle de régulateur sur ces questions (CARSAT, DIRECCTE...).

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

### **Unité d'Enseignement 4 – Agir pour la santé des travailleurs**

Évaluation : 70% écrit CC et 15% écrit CT et 15% oral en CT (100% écrit en session 2)

ECTS : 8

### ***Commande sociale ST***

Romain Juston Morival (18h CM)

Les études développées dans la sociologie de la santé au travail proposent l'approfondissement de certaines méthodes sociologiques. Ce cours propose de revenir sur les méthodes d'enquêtes, notamment l'observation du travail qui est centrale pour repérer les sources de danger mais aussi pour les prévenir et négocier les conditions du travail. Il est un préalable au stage du second semestre en tant qu'il offre une première mise en pratique des savoirs sociologiques en matière d'évaluation des risques professioinnels.

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale. Tout au long de cet enseignement pratique, les étudiants seront amenés à effectuer un travail de traduction (des questions du commanditaire en problématiques sociologiques et inversement), de négociations de leur travail, d'organisation et de préparation des réunions avec les représentants, de recherches sous ses différentes formes, etc. Cette année, les étudiant.e.s travailleront sur la difficile prévention des risques professionnels pour les étudiant.e.s en stage, en apprentissage ou en alternance. Dans cette zone grise de l'emploi et de la formation, de multiples politiques de prévention voient le jour entre le lieu de stage, l'université et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université - le commanditaire pour cette année. Ces initiatives, ainsi que les problèmes qu'elles laissent dans l'ombre, seront explorés.

Évaluation : rapport collectif en CC

### ***Pathologies du travail et des travailleuses et travailleurs***

Patrice Cohen (12h CM) et Carole Ackermann (6h CM)

Les travailleuses et travailleurs ne sont pas égaux face aux risques professionnels et aux conditions de travail attentatoires à la santé. Par exemple, les hommes sont davantage exposés aux pénibilités physiques tandis que les femmes sont plus victimes de harcèlement. Ce cours présente les différentes pathologies du travail (RPS, TMS, burn-out, maladie professionnelle...) en les reliant aux facteurs sociaux d'exposition. Il interroge également les malades en tant que travailleuses et travailleurs de manière à explorer le travail du point de vue de la santé.

Evaluation : oral en CT

***Accompagnement collectif du stage (1)***

Romain Juston Morival (8h TD)

Évaluation : écrit en CT

---

## **Deuxième semestre (M2 S4) – Tronc commun**

Le deuxième semestre est découpé en deux parties : les cours ont lieu les six premières semaines puis les étudiant.e.s partent en stage en entreprise, association ou collectivité pour l'orientation professionnelle, ou bien en accueil laboratoire pour l'orientation recherche.

### **Unité d'enseignement 1 – Sciences sociales et expertise**

Évaluation : 100 % écrit, 1 devoir sur table au choix parmi 3 (idem en session 2)

ECTS : 5

#### ***Participation, négociation et concertation***

Marie Meixner et Jean-Vincent Koster (15h CM)

Ce cours ambitionne de questionner les différents ressorts des négociations, transactions, et interactions susceptibles d'intervenir dans la construction des ordres sociaux et institutionnels. Ils seront présentés des niveaux les plus microsociologiques aux plus macrosociologiques, et situés selon différents courants sociologiques et anthropologiques. Des études de cas permettront de les analyser au sein de situations concrètes.

Évaluation : 1 devoir sur table au choix parmi les 3 de l'UE

#### ***Sociologie de l'expertise***

Jean-Louis Le Goff (9h CM)

Ce cours envisage l'expertise dans ses *principes* et ses différentes *formes* en l'articulant avec les différents concepts suivants : travail, savoir et expérience. Cela suppose d'explorer les tenants et les aboutissants de l'expertise (ses définitions, ses dynamiques, ses enjeux) sous un angle critique afin de voir comment s'opère en elle la transposition des savoirs (scientifiques, techniques) en expérience spécifique ou atypique (celle de l'expert) et comment elle acquiert dans ce processus sa valeur et sa validation (reconnaissance sociale). En complément de ces apports théoriques (J.-L. Le Goff), un sociologue praticien (M. Meixner) exerçant dans un cabinet d'expert présentera son activité.

#### Bibliographie :

Berrebi-Hoffmann I., Lallement M., 2009, « A quoi servent les experts ? », *Cahiers internationaux*, 2009/1 n°126, pp. 5-12.

Bourdieu P., (2001), *Science de la science et réslexivité*, Cours du Collège de France 2000-2001, Raisons d'agir, Coll. « Cours et Travaux », Paris.

Callon M., (1999), « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du Travail*, 41, pp. 65-78.

Évaluation : 1 devoir sur table au choix parmi les 3 de l'UE

### ***Réseaux et communication du savoir***

Pauline Clech (6h CM)

Ce cours questionne comment la sociologie peut alimenter la prise de décision dans le domaine culturel, en se focalisant sur le cas des intermédiaires culturels – acteurs se situant entre les artistes et le public (cadres de la culture, programmeurs, agents, etc.). L'objectif est de développer une réflexivité critique sur les outils des politiques culturelles, afin de leur rendre leur efficacité sociale et politique. Des études de cas étayent la réflexion, dans une perspective localisée.

Évaluation : 1 devoir sur table au choix parmi les 3 de l'UE

### **Unité d'enseignement 2 - Production de savoirs et outils (2)**

Évaluation : 100 % écrit (idem en session 2)

ECTS : 4

### ***Construire son projet professionnel***

Anne-Laure Delaunay (9h TD)

Le cours a pour objectif d'optimiser la recherche de stage de l'étudiant et de le rendre autonome lors de sa future recherche d'emploi : il saura cibler son offre sur les besoins de l'entreprise, mettre à profit sa valeur ajoutée, révéler sa personnalité à travers le message de sa lettre ou de son courrier électronique et, au cours de l'entretien, manifester un savoir-être qui le démarquera des autres candidats.

Pas d'évaluation

### ***Construire son projet de thèse***

Elise Palomares (6h TD)

La deuxième année du cursus de formation de master débouche parfois sur un projet d'entrée en thèse. Cette orientation mérite un accompagnement afin de bien identifier les conditions académiques de la sélection et du déroulement de ce travail de recherche. Une bonne estimation des attentes comme des environnements scientifiques nécessaires sera au cœur de ce cours qui a pour objectif l'aide à la conception et à l'écriture d'un projet de thèse.

Pas d'évaluation

### ***Animation et restitution des connaissances***

Hughes Demoulin (12h CM)

Évaluation : oral

### **Unité d'enseignement 3 – Anglais**

Modalité de validation : 50 % écrit et 50 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 15

### ***Anglais***

(20h TD)

## Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Innovations sociales et égalité »

Veuillez noter que les examens sont anticipés durant le S4, après 5 semaines de cours et avant l'entrée en stage. La session de rattrapage a lieu la première semaine de septembre.

### **Unité d'enseignement 4 – Innover pour l'égalité (2)**

Modalité de validation : 50 % écrit et 50 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 3

#### ***Commande sociale ISE***

Elise Lemercier (9h CM)

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale.

Tout au long de cet enseignement pratique, les étudiants seront amenés à effectuer un travail de traduction (des questions du commanditaire en problématiques sociologiques et inversement), de négociations de leur travail, d'organisation et de préparation des réunions avec les représentants de notre commanditaire, de recherches sous ses différentes formes, etc.

Ce cours au S2 a pour objet de préparer la restitution au commanditaire du projet tutoré conduit dans le cours commande sociale.

Évaluation : dossier et oral en CC

#### ***Pratiques d'innovations sociales***

Rencontres avec d'ancien·nes étudiant·es pour échanger sur la professionnalisation (6h CM)

Pas d'évaluation

### **Unité d'enseignement 5 – Stage et mémoire (ISE)**

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (idem session 2)

ECTS : 16

#### ***Accompagnement collectif du mémoire***

Violaine Girard (6h TD)

Dans la continuité du semestre précédent, il s'agira d'accompagner la préparation de l'entrée en stage et de la préparation du mémoire professionnel.

Évaluation : non évalué

#### ***Suivi collectif des stages***

Anne-Laure Delaunay et Jean Louis Le Goff (15h TD)

Ce cours se décompose en deux parties. La première prépare les étudiant.e.s à leur stage : notamment l'entrée en stage à orientation professionnelle (négociation des contours de la mission, prendre sa place en tant que stagiaire etc. ), et préparation à certaines missions du stage

de recherche (suivi d'événements scientifiques, articulation avec mémoire, préparation aux candidatures de financement de thèse, etc.). La seconde a lieu durant la période de stage (mars à juin) et permet de vous accompagner dans l'installation dans le stage et la rédaction du mémoire. Vous présenterez le stage réalisé (mission et contexte institutionnel), la contextualisation de votre mission et le projet de reformulation sociologique.

Pas d'évaluation

### ***Stage (16 semaines minimum) et mémoire***

#### **UE non compensable**

De mars à juillet, vous réalisez un stage dont les objectifs sont différenciés entre orientation recherche et professionnelle. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

Le mémoire de master 2 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1 (conseillé pour l'orientation recherche en cas de recherche de financement de doctorat) a lieu aux mêmes dates que la session des master 1
- au **rattrapage** à la session 2 (conseillé pour l'orientation professionnelle), première semaine de septembre

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Evaluation : 70% écrite et 30% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire)

#### **Informations pratiques liées au mémoire de master 2**

Pour rédiger ce mémoire professionnel, vous disposerez de l'accompagnement d'un·e directeur·rice de mémoire, d'un atelier mémoire et d'un séminaire en cours de stage.

- Directeur/rice de mémoire

Il vous revient de prendre contact avec le directeur/rice de mémoire qui vous a été attribué. Avant la première rencontre, vous lui enverrez un exposé retravaillé après le séminaire. Durant l'accompagnement de ce mémoire, tout rendez-vous sera préparé par un document écrit faisant le point sur l'avancement de votre démarche, respectant les normes académiques et envoyé au moins une semaine avant. Le travail de ce mémoire doit être régulier et n'oubliez pas que de mi-juillet à fin août, l'université est fermée : la bibliothèque est fermée et vos enseignants en congé.

- Procédure pour la soutenance

Deux sessions sont possibles : en mai ou en septembre.

Votre directeur/rice fixera la date et la composition du jury. Il vous revient d'inviter votre tuteur/rice de stage.

## Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Santé au travail »

### Unité d'enseignement 4 – Agir pour la santé des travailleurs (2)

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 3

#### *Commande sociale ST (2)*

Romain Juston Morival (9h CM)

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale.

La poursuite de ce cours au S2 a pour objet d'analyser les données recueillies au premier semestre et de préparer la restitution au commanditaire du projet conduit dans le cours commande sociale.

Évaluation : dossier et oral commun aux deux cours

#### *Pratiques de prévention des risques*

Virginie Althaus et Arnaud Villieux (6h CM)

La prévention des risques professionnels et les démarches d'intervention au sein des organisations sont aujourd'hui centrales. Ce cours, assuré par deux enseignants-chercheurs en psychologie du travail, présente les démarches d'évaluation, de prévention et d'intervention qui impliquent l'utilisation d'outils validés et une analyse de la situation de travail. En remettant en cause l'idée que les risques sont à la fois nécessaires et naturels, il présente aussi les acteurs et les démarches mises en place au sein des organisations publiques et privées.

Évaluation : dossier et oral commun aux deux cours

### Unité d'enseignement 5 – Stage et mémoire (ST)

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (idem session 2)

ECTS : 16

#### *Accompagnement collectif du mémoire*

Romain Juston Morival (6h TD)

Dans la continuité du semestre précédent, il s'agira d'accompagner la préparation de l'entrée en stage et de la préparation du mémoire professionnel.

Évaluation : non évalué

#### *Suivi collectif des stages*

Anne-Laure Delaunay et Jean-Louis Le Goff (15h TD)

Ce cours se décompose en deux parties. La première prépare les étudiant.e.s à leur stage : notamment l'entrée en stage à orientation professionnelle (négociation des contours de la mission, prendre sa place en tant que stagiaire etc. ), et préparation à certaines missions du stage de recherche (suivi d'événements scientifiques, articulation avec mémoire, préparation aux candidatures de financement de thèse, etc.). La seconde a lieu durant la période de stage (mars à juin) et permet de vous accompagner dans l'installation dans le stage et la rédaction du mémoire.

Vous présenterez le stage réalisé (mission et contexte institutionnel), la contextualisation de votre mission et le projet de reformulation sociologique.

Pas d'évaluation

### ***Stage (16 semaines minimum) et mémoire***

#### **UE non compensable**

De mars à juillet, vous réalisez un stage dont les objectifs sont différenciés entre orientation recherche et professionnelle. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

Le mémoire de master 2 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1 (conseillé pour l'orientation recherche en cas de recherche de financement de doctorat), a lieu aux mêmes dates que la session des master 1
- au **rattrapage** à la session 2 (conseillé pour l'orientation professionnelle), première semaine de septembre

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Évaluation : 70% écrite et 30% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire)

#### Informations pratiques liées au mémoire de master 2

Pour rédiger ce mémoire professionnel, vous disposerez de l'accompagnement d'un·e directeur·rice de mémoire, d'un atelier mémoire et d'un séminaire en cours de stage.

- Directeur/rice de mémoire

Il vous revient de prendre contact avec le directeur/rice de mémoire qui vous a été attribué. Avant la première rencontre, vous lui enverrez un exposé retravaillé après le séminaire. Durant l'accompagnement de ce mémoire, tout rendez-vous sera préparé par un document écrit faisant le point sur l'avancement de votre démarche, respectant les normes académiques et envoyé au moins une semaine avant. Le travail de ce mémoire doit être régulier et n'oubliez pas que de mi-juillet à fin août, l'université est fermée : la bibliothèque est fermée et vos enseignants en congé.

- Procédure pour la soutenance

Deux sessions sont possibles : en mai ou en septembre.

Votre directeur/rice fixera la date et la composition du jury. Il vous revient d'inviter votre tuteur/rice de stage.

## Citer sans plagier

Dès que l'on a à rédiger un mémoire de recherche, il est nécessaire non seulement d'intégrer des idées, des notions, des concepts produits par d'autres auteurs mais aussi d'utiliser les travaux qui ont précédemment porté sur le sujet étudié. Il est donc très important de savoir comment insérer correctement les idées des autres dans son propre travail si l'on veut éviter de se retrouver en situation de plagiat.

Mais tout d'abord qu'est-ce que le plagiat ? C'est d'après le Petit Robert un « vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens.» (*Petit Robert 1*, 2005). Ce type de pratique est aussi grave qu'une fraude en examen et est possible de sanctions qui risquent de compromettre le bon déroulement des études universitaires. C'est pourquoi, il est indispensable de toujours citer ses sources et de savoir quels sont les usages et de bien distinguer la citation de la paraphrase.

### Comment citer ?

On a le choix entre la citation directe où l'on utilise les mots exacts d'un auteur, et la citation indirecte qui relève de la paraphrase où l'on reprend avec ses propres mots les idées d'un auteur.

Exemple :

*Citation directe* : Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé » (Castel, 2003 : 59).

On doit respecter chaque mot et la ponctuation décidée par l'auteur. On doit citer précisément la page où a été fait l'emprunt.

*Citation indirecte* : L'une des critiques adressées à l'ouvrage d'U. Beck s'appuie sur une utilisation abusive de la notion de risque qui ne renvoie pas à l'acception probabiliste la plus couramment admise (Castel, 2003).

Dans la paraphrase, il ne suffit pas de remplacer un mot ou deux par des synonymes, il faut reformuler les idées avancées par l'auteur. On n'a pas à citer de page précise.

### Rappel des règles concernant les références bibliographiques

Que l'on utilise la citation directe ou indirecte, il existe deux systèmes de références l'un dit « à l'europeenne » et l'autre « à l'américaine » ; le premier venant des Lettres et l'autre plutôt des sciences dites « dures » (le second est devenu le plus courant).

1) à l'europeenne : on insère à chaque fois une note de bas de page avec la référence complète (et la page si citation directe)

Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un

événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé »<sup>1</sup>

2) à l'américaine : on signale à chaque fois le nom de l'auteur et l'année de la publication (et la page si citation directe)

Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé » (Castel, 2003 : 59)

Quel que soit le système choisi, il ne dispense pas d'une **bibliographie** présentée dans les règles académiques

#### Consignes à respecter (*Sociologie du Travail*)

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa - Ne pas séparer les articles des ouvrages

La liste des références est organisée par ordre alphabétique en fin de texte par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné.

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

Article de revue : Paradeise C., Lichtenberg Y., 2001. Compétence, compétences. *Sociologie du travail* 43 (1), 33–48. (Indiquer tous les auteurs)

Numéro spécial de revue avec coordinateur : Goetschy J., Lallement M. (dir.), 1998. Reconfigurations des relations professionnelles (special issue), *Sociologie du travail* 40 (2).

Ouvrage : Jobert A., 2000. Les espaces de la négociation collective, branches et territoires. Octarès, Toulouse.

Chapitre ou article d'ouvrage collectif avec coordinateur : Salais R., 1994. Incertitude et interactions de travail : des produits aux conventions. In : Orléan A. (Ed.), *Analyse économique des conventions*. Puf, Paris, pp. 81–87.

Ouvrage collectif avec coordinateur : Supiot A. (dir.), 1999. *Au-delà de l'emploi*. Flammarion, Paris.

Rapports, actes... : Kukawa P., Biarez S., 1983, Les grandes villes et l'intervention économique : Saint-Étienne et la communauté urbaine de Lyon. Rapport de recherche, Grenoble.

Ne pas oublier : Le titre d'un ouvrage doit être en italique alors que dans le cas d'un article, c'est le nom de la revue qui doit être en italique !

#### Règles actuelles concernant le recours à l'intelligence artificielle

Les logiciels d'IA sont interdits et ne doivent pas être utilisés pour la rédaction du mémoire ou pour tout type de travail de validation. Cela concerne aussi bien les générateurs de textes mais aussi les logiciels d'aide à la rédaction. Le logiciel Compilatio repère systématiquement les usages de l'IA. Si vous avez une question, n'hésitez pas à écrire à l'équipe pédagogique.

---

<sup>1</sup> Castel R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil, p. 59.

## Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

### Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

#### Département de sociologie

L'université de Rouen Normandie met en place un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant car il contribue à l'épanouissement personnel, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants. C'est un moyen très concret de développer des compétences en parallèle de sa formation universitaire.

Au sein du département de sociologie, ce dispositif peut vous permettre **de valider jusqu'à 0,3 point sur la moyenne générale de votre année**. La validation figure également au supplément au diplôme.

#### Qui ?

- Ce dispositif est accessible aux étudiant·es de **licence** et de **master 1 de sociologie**.
- Les *activités concernées* : bénévoles au sein d'une association, activités d'élue·e étudiant·es, volontariat de service civique, activités professionnelles en lien avec des compétences disciplinaires ou transversales attendues du diplôme, activités militaires dans la réserve opérationnelle, pompier volontaire et volontariat dans les armées.
- Réaliser *au moins 60h sur 6 mois* durant l'année universitaire concernée et disposer d'une attestation de l'association, de l'administration ou de l'entreprise qui vous accueille.

NB : Ne concerne pas : les emplois ou les activités bénévoles passées, les stages réalisés au sein du cursus. Il n'est pas cumulable avec un régime spécial d'étude (RSE)

#### Comment ?

- dépôt du dossier : **bve.helpetu** avant le **31 octobre 2023** :  
<https://formation-ve.univ-rouen.fr/engagement-etudiant-646233.kjsp>  
(téléchargement du formulaire en bas de la page)
- évaluation par la commission pédagogique et diffusion des résultats : avant le **15 avril 2023**

contact pédagogique : [elise.lemmercier@univ-rouen.fr](mailto:elise.lemmercier@univ-rouen.fr)

## **Les ressources informatiques et la documentation**

### **Les ressources informatiques de l'UFR**

L'UFR SHS met à disposition des étudiants (dès la 1<sup>ère</sup> année) des ressources informatiques (cf. [http://www.univ-rouen.fr/95993106/0/fiche\\_UFP\\_\\_pagelibre/](http://www.univ-rouen.fr/95993106/0/fiche_UFP__pagelibre/))

Salles informatiques en libre accès (1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal)

Adresse électronique de type « prenom.nom@etu.univ-rouen.fr »

Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne

Consultation des notes par le Web

Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques

Réinscription par le Web

Quota d'impressions gratuites par étudiant (variable selon l'année d'inscription)

Accès Wifi

Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire

Bases de données documentaires en ligne

### **Modalités d'accès**

Pour en bénéficier,

1 - vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte étudiant pour l'année en cours.

2 - vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier mot de passe, et votre adresse mail figure sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessible à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiants, enseignant, ou personnel administratif).

Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est forcément illégitime et doit se voir éconduite par un refus.

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen :

(<http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1083665474277&LANGUE=0>)

Ce qu'il faut savoir sur les ressources informatiques

Les salles informatiques en libre accès se situent au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur Internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations.

Un quota variable selon l'année en cours est accordé gratuitement (crédit utilisable uniquement à l'U.F.R. S.H.S avec votre inscription pour l'année 2012-2013). Néanmoins, ces impressions doivent impérativement être utilisées à des fins pédagogiques (Rapport, Dossier, Mémoire, C.V...). Le moniteur peut se réservé le droit de refuser une impression qui sortirait trop largement du cadre universitaire (paroles de chanson, photos, recettes de cuisine, etc.).

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « [prénom.nom@etu.univ-rouen.fr](mailto:prénom.nom@etu.univ-rouen.fr) ». Il est impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.

L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques (<http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » (tout en haut à droite)

L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...). Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SHS – Bât : Satie, Freinet et Tillion

L'U.F.R met également à disposition de tous ses usagers (étudiants comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un portail de consultation des mémoires. Ces portails comportent un large fond documentaire pédagogique et de recherche (films, extrait de films, séquences vidéo pédagogiques, productions écrites) en rapport avec les formations dispensées et consultable librement ou sous certaines conditions<sup>2</sup>.

Pour plus d'informations :  
[http://www.univrouen.fr/jsp/fiche\\_pagelibre.jsp?CODE=33581038](http://www.univrouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=33581038)

### **Cas particulier des cours d'informatique**

Dans votre cursus, vous pouvez être amenés à suivre et valider des unités d'enseignement informatique. La procédure concernant ces U.E. est particulière et en marge de celle des autres U.E.

Ainsi, pour suivre et valider ces U.E., vous devez obligatoirement :

- 1 - Valider votre compte informatique (donc être inscrit administrativement)
- 2 - Vous inscrire informatiquement dans un des groupes proposés.

La validation est obligatoire pour l'inscription dans un groupe, et pour se connecter aux ordinateurs lors du 1<sup>er</sup> Travail Dirigé (TD). L'inscription est obligatoire pour suivre le T.D. et figurer sur les listes d'émargement pour l'examen, une personne ne figurant pas sur cette liste peut ne pas être autorisée à composer.

---

<sup>2</sup> En fonction des droits acquis par l'U.F.R. certaines œuvres peuvent ne pas être en libre accès, mais consultable seulement sous certaines conditions (diffusion partielle, diffusion uniquement en présence d'un enseignant, diffusion uniquement sur site...)

Cette phase d'inscription se déroule en général la première semaine du semestre durant lequel a lieu le T.D. (par exemple, si vous devez suivre un cours de bureautique au second semestre, les inscriptions auront lieu la première semaine du second semestre).

L'inscription dans le T.D. peut se faire dans les salles informatiques libre-service, ou directement depuis le site web de l'U.F.R. en suivant les instructions qui vous seront envoyées par courriel.

## Présentation du C2I

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication est omniprésente et obligatoire dans le cursus de l'étudiant. Cet enseignement a pour objectif de préparer les étudiants au C2I (Certificat Informatique et Internet). Ce certificat national permet à l'étudiant de valider ses compétences dans l'utilisation des outils informatiques. L'obtention de ce certificat n'est pas obligatoire pour valider la licence mais il est un réel bonus sur le cv de l'étudiant. La certification se fera en partie pendant les enseignements d'informatique et via des épreuves complémentaires à chaque fin de semestre.

Pour compléter la formation, les étudiants ont accès à une plateforme de cours en ligne. Sur le campus, à partir d'ordinateurs et de bornes Wifi mis à sa disposition, l'étudiant peut en permanence s'informer, communiquer, échanger. (voir <http://c2i.education.fr> )

## Les bibliothèques

La Bibliothèque Universitaire des Lettres, Sciences Humaines et Staps :

- est située à proximité de la Faculté des Lettres et offre 640 places assises
- est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h
- propose plus de 150.000 titres de livres, 432 abonnements de périodiques, des ressources informatiques en ligne (bases de données, périodiques électroniques, Internet) Les collections sont réparties entre salles de lecture et magasins.

- dispose d'un catalogue informatisé (accessible sur internet)

- permet via le service du Prêt entre Bibliothèques (PEB) d'obtenir des documents (prêt ou photocopies) provenant de bibliothèques extérieures à Rouen. Ce service peut vous aider dans vos recherches bibliographiques.

*Attention :* L'inscription est indispensable pour emprunter (un code à barres sera apposé sur votre carte d'étudiant). Elle donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université participant au catalogue commun et à leurs services.

Voir la rubrique Bibliothèques sur le site [www.univ-rouen.fr](http://www.univ-rouen.fr)

Contacts : Dominique Le Bas (02 35 14 81 74 ; [dominique.lebas@univ-rouen.fr](mailto:dominique.lebas@univ-rouen.fr))

Agnès Romier (02 35 14 81 76 ; [agnes.romier@univ-rouen.fr](mailto:agnes.romier@univ-rouen.fr))

La Bibliothèque Universitaire section Sciences et Techniques, boulevard Maurice de Broglie, Mont Saint Aignan (02 35 14 60 47) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

La Bibliothèque Universitaire section Médecine-Pharmacie, 22 boulevard Gambetta, Rouen (02 35 14 84 65) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Dans chaque bibliothèque, les étudiants peuvent consulter sur place les ouvrages et dans le cas de prêts, doivent s'inscrire dans la bibliothèque concernée à l'aide de leur carte d'étudiant depuis l'extérieur sur le site web de l'U.F.R.

Et aussi ...

Vous pouvez également avoir accès aux Bibliothèques Universitaires spécialisées de Droit (site Pasteur) et de Médecine (site Martainville) qui possèdent l'une et l'autre des ouvrages de Sciences Humaines.

- Ne négligez pas votre bibliothèque de quartier qui possède des ouvrages classiques.
- La bibliothèque municipale de Rouen dispose d'un fond très important : 3 rue Jacques Villon, 76000 Rouen. Tel : 02-35-71-28-82.